



## **Bio et importations : une campagne de discrédit ne remplace pas une vision d'avenir de l'agriculture**

**04 avril 2017**

Engagés dans une guerre commerciale contre la banane bio, les professionnels Antillais de la banane conventionnelle, rejoints il y a peu par les coopératives du secteur des fruits et légumes, mettent en cause depuis plusieurs semaines la certification des produits bio en pays tiers.

Leurs attaques qui visent non seulement les opérateurs de la bio mais aussi toute la chaîne de contrôle - certificateurs, organismes d'accréditation, répression des fraudes et Commission européenne - sont particulièrement graves.

Dans ce contexte, le SYNABIO tient à rappeler un certain nombre de faits.

Les produits bio importés en Europe respectent des cahiers des charges apportant des garanties équivalentes à la réglementation bio qui s'applique aux producteurs européens.

A ce titre, seuls des traitements naturels d'origine minérale, végétale ou animale ou des préparations de microorganismes peuvent être utilisés en pays tiers. Cette exigence fait l'objet de contrôles réalisés au moins une fois par an chez les producteurs par des organismes certificateurs indépendants. Ces organismes sont eux-mêmes audités une fois par an par leurs organismes d'accréditation, le tout sous la supervision de la Commission Européenne.

Dans le cas de la banane bio de République Dominicaine, il se trouve que certains traitements naturels, comme les préparations à base d'ail fermenté, de plantes tropicales ou de pépins d'agrumes, n'ont pas d'autorisation de mise sur le marché en Europe.

Peut-on pour autant parler sérieusement d'une « concurrence déloyale pour la banane Antillaise » alors même que ces produits respectent les principes de la bio ?

L'argument est d'autant plus absurde qu'il n'y a jamais eu de réelle volonté de développer la banane bio aux Antilles. Qu'il s'agisse de recherche, d'homologation de traitements naturels, de contribution à la rédaction d'un cahier des charges ou de soutien aux quelques pionniers qui ont fait seuls le choix de la bio, rien n'a été entrepris pour encourager l'agriculture biologique dans ces territoires.

Ainsi, en dépit de réels efforts pour réduire l'usage des pesticides, des substances chimiques de synthèse sont toujours utilisées dans les bananeraies de Guadeloupe et Martinique.

Ce modèle suscite désormais une défiance croissante des consommateurs et la bio leur propose une alternative crédible et rigoureuse, portée par des acteurs dont l'engagement est illustré ci-après. Nous n'avons qu'un souhait : que les producteurs de bananes des Antilles s'en saisissent au lieu de l'attaquer sans fondement sérieux.

Le SYNABIO est prêt à contribuer avec tous les acteurs qui le souhaitent – producteurs et leurs groupements, organismes de développement agricole, instituts techniques et de recherche, opérateurs économiques et organismes certificateurs – au développement de la banane bio aux Antilles.

---

## **Banane bio : les adhérents du SYNABIO témoignent**



*« L'entreprise Brochenin importe des bananes bio depuis 1993. Nous nous approvisionnons en République Dominicaine, en Colombie, au Pérou et en Equateur.*

*Nous visitons chaque plantation 3 ou 4 fois par an, ce qui nous permet de créer une vraie relation de confiance avec les producteurs. En plus de nos visites, les planteurs sont bien entendu audités au moins une fois par an par les organismes certificateurs.*

*Toutes nos bananes sont certifiées équitables avec à la clé une amélioration des conditions de vie et en particulier de l'éducation et de la santé des producteurs.*

*Quel que soit le pays d'origine, les bananes que nous importons viennent d'exploitations familiales ou de coopératives de petits producteurs. »*



*« L'entreprise ProNatura commercialise des bananes biologiques et équitables de République Dominicaine depuis 1998.*

*Nous avons tissé un partenariat étroit avec nos fournisseurs et nous les auditons régulièrement.*

*Nous mutualisons nos plans d'analyses afin de bénéficier d'un suivi rigoureux pour chaque producteur. Les prélèvements concernent essentiellement le fruit, avec au total sur 2016, plus de 230 analyses réalisées, recherchant plus de 500 molécules différentes. D'autres prélèvements se font également à partir du sol, d'eau et des feuilles de bananiers.*

*Nous garantissons ainsi, en complément des suivis de terrain, et des contrôles réglementaires des opérations de production, effectués par les organismes de certification reconnus, des produits de qualité répondant au cahier des charges rigoureux de l'agriculture biologique. »*

### **Contacts presse**

SYNABIO : Charles Pernin (06 13 40 29 92)

BROCHENIN : Diego Garcia (06 07 04 99 75)